

LA LETTRE DE D.L.F. CHAMPAGNE-ARDENNE

DÉFENSE DE LA LANGUE FRANÇAISE - DÉLÉGATION CHAMPAGNE-ARDENNE

Présidente : Nadine Najman
Secrétaire : Francis Debar
Siège social chez la présidente :
3, rue Hannequin
51100 Reims

Lettre n°139 – mai 2017

Réunion du samedi 6 mai 2017

Les errements de la grammaire traditionnelle et la réponse de la linguistique moderne : l'exemple de la prédication nominale.

Conférence de M. Vincent Krebs

Pour notre dernière conférence de l'année 2016-2017 (*mais pas notre dernière rencontre, toujours fixée au 10 juin*), nous avons choisi d'accueillir Vincent Krebs, un jeune professeur de lettres classiques qui enseigne au collège de Wassigny, dans l'Aisne. Ce passionné de langue française prépare sa thèse de doctorat sur la complémentation adverbiale du syntagme nominal. Membre du laboratoire *Structures Formelles du Langage* (Paris 8 – CNRS), il travaille sous la direction de la générativiste Isabelle Roy qui s'est formée sous l'égide de Hagit Borer, élève de Chomsky.

Dans le cadre de ses recherches, Vincent Krebs réfléchit aux problèmes posés par l'analyse des énoncés et s'interroge sur la nature de la grammaire traditionnelle ainsi que sur la relation ambiguë qu'elle entretient avec l'idée de *rigueur* : rigueur d'une *méthode* ou rigueur d'un *dogme* ? Passant en revue une série de contradictions du système grammatical enseigné dans le milieu scolaire, le conférencier nous a présenté quelques aspects des éclairages alternatifs progressivement élaborés par la linguistique du dernier demi-siècle.

Ce sujet des plus captivants nous a tenus en haleine un peu plus longtemps que prévu, questions et remarques fusant de partout sans pouvoir attendre la fin de l'exposé... et nous n'avons vraiment pas vu le temps passer !

Préambule

Tout d'abord je tiens à remercier chaleureusement Nadine Najman de son invitation et de son accueil, ainsi que Bernard Boller qui a eu l'excellente idée de nous mettre en relation, et je pense qu'il sera d'accord pour que nous placions cette rencontre sous le patronage d'un personnage qu'il connaît bien. Je dédie donc cette conférence à la figure de Gottschalk d'Orbais, éminent théologien du IX^e siècle qui ne se contentait pas de la foi en Dieu mais avait également à cœur la puissance de la démonstration et le droit essentiel de la pensée à rester libre de ses conclusions. Car cet homme, à travers la complexité de son être, la force de son esprit et la richesse de son âme, incarne majestueusement la possibilité d'une harmonie entre grammaire, philosophie et poésie.

C'est un grand plaisir pour moi que de venir aujourd'hui évoquer avec vous en toute humilité quelques-unes des difficultés inhérentes au fonctionnement interne du système grammatical enseigné dans les écoles, les collèges et même les universités. Je tâcherai d'illustrer mon propos d'exemples empruntés à notre belle langue française, puisque c'est le lien profond avec cette langue et la passion que nous nourrissons à son égard qui nous réunissent aujourd'hui ici, sous l'égide de l'association *Défense de la langue française*. Il s'agit pour moi d'un échange et j'accueillerai avec plaisir toutes vos questions, cependant les contraintes inhérentes à l'exercice de la conférence m'incitent à vous demander de bien vouloir noter ce que vous souhaitez dire et à n'intervenir que lorsque j'aurai fini de développer mon propos, donc dans une heure si tout va bien.

En premier lieu j'aimerais développer quelques considérations générales sur la relation entre grammaire et science et sur l'importance qu'il y a à considérer la grammaire comme un objet de recherche. Nous réfléchirons aux fondements de son autorité, qui devrait pouvoir s'appuyer sur une solide rigueur du raisonnement, et je plaiderai pour une grammaire en mouvement, ouverte à la critique et qui accepte d'évoluer sur les points où il y a contradiction. J'aborderai deux problèmes concrets, celui de la définition du *sujet* selon des critères sémantiques, et celui du *complément d'objet second* (COS) – on appelle ainsi le complément d'objet indirect (COI) « secondaire ».

Le deuxième mouvement sera consacré à la question de la détermination et de la polysémie du mot *de*, oscillant entre préposition et mot grammatical. Nous aborderons l'hétérogénéité de la classe de l'article et nous nous interrogerons sur l'opportunité qu'il y a à prendre pour unité atomique d'analyse le mot, réalité phonétique et graphique de surface qui cache une structure interne relevant déjà d'une construction syntaxique.

En troisième lieu sera abordée la caractéristique la plus saillante de la conception traditionnelle, qui est une sorte d'*hégémonie du verbe* : nous montrerons qu'il s'agit là d'une conception erronée, qu'il existe une prédication non verbale capable de commander un complément objectal ou même circonstanciel, lequel peut prendre la forme d'une proposition. Nous en profiterons pour exposer les contradictions qu'amène l'idée totalement fallacieuse d'une structure « à wagons » des constituants de la phrase, et montrerons que l'expression « proposition principale » est une aberration si on la considère comme une *locomotive* et non comme un *cadre*, alors même qu'un terme subordonné est par définition un élément constitutif d'un ensemble plus large, superordonné, qui l'englobe.

I – Grammaire et rigueur

I.1. La grammaire : dogme ou science ?

On déplore souvent que nos élèves actuels manquent de rigueur ; ils ne s'attachent pas à ce qu'ils considèrent comme des détails : ils négligent les accents, la ponctuation, les lettres muettes et plus particulièrement les accords, etc. On remarque que généralement, ils se soucient d'autant moins d'un élément qu'il est à leurs yeux inutile ou dénué de sens. Comme s'ils ne pouvaient se résoudre à « obéir » sans comprendre les raisons de la règle, ce qui en soi est plutôt louable : une telle réaction relève de l'attrait pour une certaine cohérence et du refus de reconnaître pour vrai ce qui ne leur a pas été préalablement prouvé. Bien sûr, il faut parfois se résoudre à leur répondre : « Apprends d'abord, même si certaines choses t'échappent, et tu comprendras plus tard », l'esprit opérant à mesure de son évolution une sorte de va-et-vient perpétuel entre le *notum* et le *novum*, le *novum* venant régulièrement éclairer sous un nouveau jour le *notum*, auquel il finit par s'assimiler. Et en cela, l'évolution de l'esprit humain est à l'image de la démarche scientifique, qui consiste en une perpétuelle remise en question, au moins partielle, des acquis, à la lumière de connaissances nouvelles.

- ⇒ **Dans quelle mesure la grammaire devrait-elle être rigoureuse ?**
- ⇒ **Est-ce une science ?**

L'imaginaire collectif a tendance à se représenter les livres de grammaire comme pourvus d'une couverture rigide, et en effet les grammaires d'autrefois correspondaient généralement à cette image. Comme si, par cette frontière fermement matérialisée, il fallait ajouter encore à cette étiquette de « chant ésotérique » (*carmen* < *canmen*, « chant », « formule magique »), l'étymologie même portant la trace de cette association puisque l'ancien français *gramare* a donné naissance au terme *grimoire* puis, par l'intermédiaire de l'éco-sais *glamer*, « charme », (< ancien français *gramarie*), au mot anglais *glamour*.

L'analogie entre la magie et la grammaire repose sur l'idée commune d'*opacité* de formules obscures, inintelligibles pour toute personne non initiée. Or, on sait très bien que le caractère peu accessible d'un discours n'en fait pas sa valeur, ce qu'on appelle le *jargon* s'assimilant même parfois à une tentative peu glorieuse de camoufler, sous une ornementation surchargée, une certaine platitude du propos. J'opposerais cette escroquerie à l'usage éclairé de concepts opératoires, créés pour fonctionner, mis à l'épreuve et conservés parce que leur utilité a été éprouvée. Et c'est accidentellement, alors, que la complexité de ces concepts s'avère échapper au public. Pour autant, ce n'est pas parce que les gens ne les comprennent pas qu'il faut les abandonner ; bien au contraire, ils sont tout à fait indispensables, leur précision et leur raffinement augmentant à mesure que se tisse le réseau international et interlinguistique d'études méticuleuses communiquées à travers les articles et les ouvrages publiés. On aboutit dès lors à une acuité toujours croissante de l'investigation. C'est le principe de la recherche scientifique.

Ainsi le dogme, qui relève d'une croyance en des assertions arbitraires, revêt une apparence de profondeur pour mieux cacher son indigence intellectuelle, son inconsistance, mieux dissimuler sa vanité, alors même que la démarche scientifique tend à faire émerger les principes les plus invisibles, les plus inaccessibles à la perception humaine, et à les énoncer de la manière la plus épurée possible (*rasoir d'Occam* ou principe de minimalisme). Mais au cours de cette longue route, des idées nombreuses et

complexes doivent être brassées ; la véritable finalité de la recherche ne réside pas dans ces idées prises pour elles-mêmes, lesquelles ne sont qu'un instrument censé permettre, *in fine*, d'aboutir à cette unification idéale vers laquelle s'évertue à tendre toute théorie à visée universelle.

⇒ **Est-ce que la grammaire doit être ce vieux grimoire à l'enveloppe rigide qui la place du côté du magique ? Ou ne devrait-on pas la décaler du côté du scientifique et mettre notre rigueur au service d'une stratégie méthodologique qui serait garante d'une certaine objectivité du discours grammatical ?**

Je renvoie à l'opposition entre le *μῦθος* (*mūthos*), désignant à l'origine un discours construit mais qui, depuis Homère, a pris le sens de « récit fictif » et s'assimile en quelque sorte à la *parole révélée*, et le *λόγος* (*lógos*), discours émergeant d'une réflexion, d'un retour de la pensée sur elle-même, ancré dans le rationnel et qui est le fruit d'une série de mises à l'épreuve (*temptationes*). Les termes *preuve* / *prouver* et *épreuve* / *éprouver* proviennent de l'adjectif *probus* : « celui qui est mis en avant », « le bon », « le juste », « celui qui a de la valeur », *probare* signifiant : « faire apparaître comme *probus* », comme juste. Par conséquent, derrière cette idée d'une approbation, d'une validation par la preuve, la notion de *probitas* qui caractérise la recherche scientifique désigne la qualité de ce qui est juste, sans que soient distingués le plan de la *vérité* et celui de l'*éthique*.

Autrement dit, deux rigueurs s'opposeraient : une rigueur de protection d'assertions arbitraires, visant au conditionnement, et une rigueur de l'exigence d'une irréprochabilité de la démonstration, au service d'une vitalité de la pensée critique. Cela étant dit, d'un point de vue pragmatique, la démonstration a beau être rigoureuse, il reste de nombreux éléments qui relèvent de la subjectivité et empêchent de considérer la linguistique comme une science dure : de nombreux désaccords, une multitude de courants, ce qu'on appelle des *arrière-plans théoriques*, et le fait que, lors d'un test, l'acceptabilité de tel ou tel énoncé soit soumis à l'intuition des locuteurs natifs, intuition qui peut varier d'un individu à l'autre en fonction de sa localisation, de son âge, de sa culture, de sa maîtrise de la grammaire, etc.

Il ne vous aura pas échappé que les grammaires actuelles, issues de la recherche linguistique, sont généralement munies d'une couverture souple. Si l'on veut s'amuser à interpréter cette évolution, on peut peut-être y voir une marque d'humilité, une invitation subliminale, non pas à douter de la qualité de la méthode employée mais à considérer comme relatives les analyses qu'elles nous proposent et à nous distancier de la règle en gardant toujours à l'esprit qu'une langue est vivante et n'est pas tant une juxtaposition, dans l'espace ou dans le temps, d'états figés qu'un *continuum* dont on prendrait ci ou là une photographie, un instantané.

Et si la grammaire représente cet instantané du système ponctuellement établi, c'est à n'en pas douter la vitalité de la recherche linguistique qui est la mieux adaptée pour rendre compte de cette fluidité des langues, ou de *la* langue si l'on considère que la segmentation en idiomes est une façon de plus pour l'être humain de nommer, c'est-à-dire de conceptualiser dans le but de classer les éléments qu'il perçoit comme distincts et d'organiser sa pensée vers, ultimement, une unification, une recomposition de ces éléments en une compréhension (au sens fort d'*embrassement*) du grand tout (visée *holistique*) ; cf. dans les années 90 l'idée des *universaux du langage* et d'une *grammaire universelle*, avec Chomsky 1993, *Language and Thought* ou encore le français Gilbert Lazard, 2006, *La Quête des invariants interlangues : la linguistique est-elle une science ?*

Or, si la grammaire est un instantané et, partant, se doit de définir rigoureusement son objet dans l'espace et dans le temps, une langue donnée dans un certain pays, dans un contexte donné (écrit / oral) à une époque donnée, cela ne signifie pas que sa construction doit se faire dans la *rigidité*, terme qui désignerait le pendant négatif de la rigueur. Le terme *rigueur* est malheureusement devenu plutôt péjoratif dans le lexique politico-médiatique parce qu'il s'oppose dans les esprits à l'idée de plaisir et de liberté et est devenu synonyme de sévérité et d'austérité, mais à mon sens il est à réhabiliter et la rigueur demeure une très belle qualité à exiger des élèves qui sont de futurs médecins, enseignants, chercheurs et de toute façon citoyens.

Un bon usage de la rigueur se trouve justement dans l'ouvrage (1^{re} édition 1936) qui s'intitule *Le Bon Usage* de Maurice Grevisse [note : l'usage est de prononcer Grevisse comme s'il y avait un accent]. Contrairement à certaines idées reçues et à ce que son titre à connotation un peu normative peut laisser craindre, il était précurseur d'une grammaire se construisant sur la base d'exemples tirés d'auteurs dont on ne puisse contester *a priori* l'acceptabilité des tournures. Car dans le cas des grands auteurs, on préfère le terme de « licence » à celui de « faute », mais « licence » doit lui-même être utilisé avec beaucoup de précaution et avec de solides arguments : un écart par rapport à quelle norme ? Une norme décidée par qui ? Sur quels critères ?

Et à cet égard la démarche de Grevisse est très largement linguistique puisqu'elle se fonde sur une banque de données très fournie qui sert à la fois d'autorité et de base pour une réflexion critique. En revanche, il est vrai que l'ouvrage, de par sa finalité même, n'accorde qu'une place mineure à la langue dite orale, c'est-à-dire à cet aspect de la langue qui résulte du décalage permanent entre les productions effectives des locuteurs d'une époque et la théorisation, l'officialisation forcément plus tardive, dans le système de description « officiel », de ce qui était auparavant considéré comme *fautif* ; incorporation perpétuellement en retard.

Par conséquent la *règle* (racine *reg-* : « droit » ⇒ *diriger, rex, regina, régir, régent, recteur, diriger, ériger, corriger*, en allemand *recht*) entretient avec l'idée de rigueur une relation ambivalente : une règle doit être *rigoureusement* suivie, mais n'a pas à être *rigoureusement* examinée puisqu'à ce moment-là la possibilité serait ouverte de ne pas la suivre ; ou alors il faut différer cet examen

⇒ Rigueur dans l'application, non dans la construction. Si la grammaire en tant que système établi est une grammaire des règles, il faut aussi une grammaire dynamique de la construction d'un système de règles rigoureusement élaboré.

⇒ La règle, dans le temps de son application, est un « tuteur » qu'il faut longer. L'on peut s'interroger sur sa légitimité mais cela n'est pas une raison pour ne pas la suivre. En revanche, cela peut en être une pour avoir le projet de la modifier mais, tout comme l'on ne peut modifier un fichier en cours d'utilisation par le système d'exploitation (il faut le faire depuis un système extérieur), de même une règle ne peut être modifiée qu'au sein d'un logiciel qui lui est extérieur. Vouloir « patcher » la grammaire en restant dans le système dans lequel nous avons été conditionnés est par conséquent une gageure. Il faut tout déconstruire et repartir de zéro, ce qu'a tenté de faire le générativisme.

On dit qu'il faut *respecter* la règle, *observer* la règle, des termes dont la polysémie implique deux notions en apparence contradictoires, celle de se conformer à une règle et celle de la *scruter*, de la *sonder*, mais qui ont en commun l'idée d'une mise à distance :

– la notion de τιμᾶν (*timān*), qui relève de la soumission à une forme de crainte religieuse, en français la *révérence*, lat. *vereor* ;

⇒ Il y a alors mise à distance **contemplative** de la règle, qui l'écarte en tant qu'objet d'intellection pour en faire un objet de **croyance**.

– la notion de σκοπεῖν (*skopeĩn*), « examiner ».

⇒ Mise à distance **inquisitive**, dans l'idée d'un recul critique et d'une mise à l'épreuve scientifique en vue d'une légitimation ou d'une délégitimation : il y a alors passage d'un δόγμα (*dógma*), objet figé d'enseignement, et d'une δόξα (*dóxa*), opinion du grand nombre, à une ἐπιστήμη (*éπιστήμη*), un savoir en construction issu d'une démarche de compréhension active et de recherche d'une vérité prouvée, une véritable science mettant constamment à l'épreuve les intuitions et ne les tenant pour valides qu'une fois leur vérité reconnue par l'ensemble de la communauté.

Il est par conséquent possible de *respecter* la règle tout en l'ayant préalablement *inspectée* avec *circonspection*, voire, si nécessaire, *corrigée* avec *rigueur* avant d'en *ériger* une variante plus perspicace, et les fondements de son autorité, dès lors, n'en seront que renforcés. Il faut donc la considérer, d'abord dans le sens d'un examen critique, puis dans le sens d'une obéissance respectueuse, mais uniquement parce que nous aurons été *convaincus* par une démonstration rigoureuse et non seulement persuadés par la crainte irrationnelle de nous tromper.

Et j'ajoute qu'en grammaire comme ailleurs la nécessité de faire preuve de *providentia* (*prudence*), de soupçonner par principe toute affirmation non étayée, de ne pas faire confiance d'une façon *magique* et de bien analyser ce à quoi l'on acquiesce, ce devant quoi l'on s'incline, ce à quoi l'on accorde son *crédit* ou son *suffrage*, est peut-être l'exigence intellectuelle fondamentale, la première, celle qui conditionne toutes les autres ; c'est le *cogito* cartésien : partir de l'hypothèse selon laquelle *tout est faux jusqu'à preuve du contraire* ; se méfier de l'*evidentia*, qui n'est potentiellement qu'une *apparence* d'évidence, une *figura*, un φάντασμα (*phántasma*) qui joue avec nos attentes, et plus particulièrement avec ce besoin qu'a l'esprit de se rassurer par la croyance en une parfaite cohérence systémique lui donnant l'illusion d'appliquer sa *raison* là où il y a *religion*, l'illusion d'un *logos* là où il y a en réalité un *mūthos*, une *fable*, laquelle, par l'élégance de son raisonnement interne, fait croire à notre esprit que tout s'emboîte parfaitement, le flatte ainsi d'une façon insidieuse et finalement nous trompe, nous arnaque sur la fiabilité de la vérité qu'elle véhicule ; Annah Arendt rend fort bien compte de ce mécanisme dans son essai sur *Les Origines du totalitarisme* (1951).

Or, le premier soin que prennent ceux qui tentent de déguiser en évidences les dogmes auxquels ils veulent que nous donnions notre adhésion, est de sélectionner des exemples isolés qui vont dans le sens de leurs allégations, se gardant bien de préciser que ces exemples n'étaient la théorie qu'ils défendent qu'en vertu même de l'analyse qu'ils font de ces exemples ; car c'est à travers le prisme de leur idéologie sous-jacente qu'ils les interprètent comme allant dans le sens de ce dogme : ils ne nous montrent que ce qui les arrange et ne nous convainquent de ce qu'ils postulent qu'au prix d'une supercherie.

Ainsi la grammaire traditionnelle utilise-t-elle des exemples supposément « canoniques » pour faire des généralités. En linguistique, au contraire, un exemple ne prouve que sa propre validité. Pour l'universaliser, des tests sont nécessaires ; tous les énoncés soumis à ces tests doivent être validés, un seul contre-exemple suffisant à faire s'effondrer le principe.

I.2. La définition du sujet

Lorsque nous enseignons que le sujet est une fonction permettant d'identifier la personne ou la chose qui fait ou qui provoque l'action exprimée par le verbe, nous prenons un exemple comme : « Pierre mange une pomme. »

Mais voici une trentaine d'exemples parmi ceux que nous nous garderions bien de sélectionner :

Pierre demeure un gentil garçon.
Mon frère est resté dévoué à cette cause.
Mon fils a trois ans.
L'élève sait sa leçon.
Vous devez vous taire.
L'arbre est tombé sur la route.
Le linge blanchit.
Ces bâtiments se sont effondrés sous l'effet du séisme.
La digue a cédé sous la pression de l'eau.
Le prisonnier souffrait et subissait des maltraitements.
Un véhicule s'entretient.
Les goûts ne se discutent pas.
Ce vin se déguste bien frais.
Les journalistes se sont vu confisquer leur licence.
Ce savon sent la lavande.
Mon oncle possède une grande villa.
Jean a acquis de l'assurance.
Mes cousins ont hérité d'une belle fortune.
L'accusé a bénéficié d'un non-lieu.
Cet établissement jouit d'une excellente réputation.
Le château surplombe la vallée.
Son bureau jouxte le salon.
Ces meubles ne valent rien.
Les indemnités excèdent les dépenses au lieu de les égaler.
Toute action audacieuse comporte des risques.
Ton choix implique de grands sacrifices.
Cet exercice nécessite de la concentration.
Cette solution présente des inconvénients.
Cet appartement dispose d'un balcon.
Ce hameau ne compte que trois maisons.
Le prix inclut les frais de transport.
Ton avis m'importe peu.
L'essence prime sur l'apparence.

L'exemple de départ, loin d'être « canonique », n'est donc en réalité qu'un cas particulier : un sujet peut être agentif, mais l'attribution du rôle d'agent n'est qu'une possibilité parmi d'autres. La grammaire scolaire a tendance à inclure dans les définitions des critères sémantiques censés faciliter l'apprentissage. Non seulement, dans les faits, les élèves sont peu réceptifs à ce genre d'explications, mais en outre on ne leur dit pas la vérité en leur faisant croire que l'acception du terme « sujet » est d'ordre sémantique. Car c'est une position syntaxique, purement structurelle, comme nous allons le montrer.

La linguistique est très attentive à la relation qui existe entre le sens des mots (ou des morphèmes) et à la façon dont ils se combinent pour créer un sens plus élaboré. Pour rendre compte de cette interface, elle introduit les notions d'*argument* et de *valence*.

Ainsi, le verbe « blanchir » est potentiellement divalent : on précise toujours l'élément du réel qui est *affecté* par le blanchissement (le patient) et aussi la chose ou la personne qui *cause* ce blanchissement (l'agent).

Lorsque seul le *patient* se réalise, il s'exprime grâce à la fonction « sujet » : *le linge blanchit*.

Quand les deux positions argumentales sont pourvues, c'est l'agent qui occupe la fonction « sujet », et le patient est quant à lui relégué à la fonction *objet*. De tels verbes sont nommés « verbes ergatifs » : *guérir, augmenter, etc.*

Les fonctions *sujet* et *objet* ne sont donc que des places à pourvoir, dénuées en elles-mêmes de valeur sémantique.

I.3. Le COS

[1a] On octroya à Pierre une bourse d'études ⇒ COS placé avant le COD.

[1b] Il fut octroyé à Pierre une bourse d'études ⇒ pas de COD (sujet réel du verbe imp.)

[1c] Une bourse d'études fut octroyée à Pierre ⇒ pas de COD.

[1d] L'octroi d'une bourse d'études à Pierre fut pour sa famille un immense soulagement.

[1e] L'octroi d'une bourse d'études à Pierre l'an dernier en raison de ses excellents résultats fut pour sa famille un immense soulagement.

[2a] J'ai adressé au directeur ma démission. ⇒ Le destinataire est réalisé comme COS.

[2b] J'ai informé le directeur de ma démission. ⇒ L'objet de la discussion est réalisé comme COS.

[2c] J'ai parlé au directeur de ma démission. ⇒ Lequel est le COS ?

Ces verbes sont trivalents : leur sens peut se préciser à l'aide de trois syntagmes : agent, thème, destinataire, qui se réalisent sous forme de syntagmes, prépositionnels ou non. Autrement dit le caractère « direct » ou « indirect » du complément impacte la classe du syntagme, non sa fonction. À l'inverse, un COD peut arborer différents rôles, mais la grammaire traditionnelle ne les précise jamais, alors qu'elle le fait pour les compléments circonstanciels. On verra que pour le nom, ce sera pire puisque toute forme de syntagme placé sous la dépendance d'un nom est réduit à l'appellation « complément », sans plus de précision.

Or, l'exemple [1d] montre que la structure de certains noms est tout à fait comparable à celle d'un verbe : l'objet de l'octroi et son destinataire sont exprimés, alors pourquoi ne pas remédier à cette dissymétrie, à ce traitement inéquitable, et harmoniser la terminologie ?

On constate que les compléments obliques conservent leur forme initiale. Mais l'objet prend la forme d'un complément introduit par *de*. Ce mot n'est alors plus une véritable proposition avec un sens précis, mais un outil grammatical, un marqueur casuel de génitif, le génitif étant au nom ce que le nominatif et l'accusatif sont au verbe : le génitif serait le *cas direct* du nom. On voit en [1e] que des circonstanciels peuvent apparaître.

Les cas obliques, datif et ablatif, perdurent sous la dépendance d'un nom. Pourquoi ne pas, dès lors, convenir d'une terminologie commune au nom et au verbe ?
On peut même parler de noms transitifs/intransitifs.

Parfois la « pronominalisation » en *son* ne fonctionne pas :

[3a] L'abandon de cette réforme ⇒ son abandon.

[3b] Le don d'une œuvre d'art ⇒ *son don.

L'on observe une symétrie avec le complément dit « d'agent » :

[1f] L'octroi d'une bourse d'études à Pierre par le ministère...

II. La détermination et le mot « de »

II.1. La détermination et la « préposition vide »

Qu'est-ce qu'un nom commun ? La détermination.

Un nom commun est un nom que l'on donne en commun à un ensemble d'individus reconnaissables aux mêmes caractéristiques. Lorsque l'on souhaite restreindre l'extension, c'est-à-dire le nombre d'individus auxquels s'applique la dénomination, on a recours à une détermination.

[3a] Le chat de ma grand-mère ⇒ son chat.

[3b] Le chat que je vois là-bas ⇒ ce chat.

⇒ L'article comme annonceur de restriction : il n'est pas un déterminant – mais il porte bien son nom (fortuitement) car il « articule » le nom avec un complément déterminatif, il sert de *pivot*.

Le déterminant dit « possessif »

Il ne fait que pronominaliser un groupe nominal (GN) au génitif :

[4] Le train de Pierre a du retard ⇒ Son train a du retard (relationnel).

[5] L'arrestation des malfaiteurs est imminente ⇒ Leur arrestation est imminente (objectal).

[6] La crainte de mon père est fondée ⇒ Sa crainte est fondée (subjectal).

[7] Le livre de cet auteur s'est bien vendu ⇒ Son livre s'est bien vendu (auctorial).

⇒ Le mot *de* exprimait autrefois l'origine mais, en tant que marqueur équivalant à un génitif, il se vide de sa substance sémantique et n'exprime plus qu'une vague *mise en relation*.

⇒ *mon / mien, ton / tien, son / sien*, etc. : a-t-on affaire à un génitif du pronom personnel ? La seconde forme est la forme tonique prédicative, substantivable. En latin, les déterminants possessifs *meus, tuus, suus, noster, vester* sont une adjectivation des formes de génitif du pronom : *mei, tui, sui, nostri, vestri* ; et l'on se sert, pour indiquer une possession de 3^e personne non réfléchie, du génitif de l'anaphorique : *ejus*, « de lui », « d'elle » et *eorum / earum*, « d'eux », « d'elles ».

⇒ En anglais, *your, his, her, our, their* sont originellement des pronoms au génitif, de même que les formes *mine* (proto-germanique < *minaz*) et *my* (forme réduite de *mine* devant consonne) et les variantes archaïques *thine* (< *thinaz*) et *thy*.

Et en effet le déterminant *his* commute avec un génitif :

Peter has a bedroom ⇒ *Peter's* bedroom.

He has a bedroom ⇒ *His* bedroom.

⇒ Certains ont proposé de remplacer *possessif* par *personnel* pour en rendre compte.

⇒ Mais la forme *son / sa / ses* s'accorde, elle est en surface *adjectivale*.

⇒ La forme *son* de *son train* ne détermine pas davantage le mot *train* que *de Pierre* dans *le train de Pierre*. Par conséquent nous avons ici deux entités de nature différente, un adjectif et un GN, servant toutes deux à restreindre l'extension en contexte (extensité) du mot *train* : la détermination n'a donc rien à voir avec la classe, il s'agit d'une *fonction*.

Préposition à sens plein (prédicative) VS génitif (relation pure).

[8a] Le copain de mon père / Le copain du Jura.

[8b] My father's buddy / The buddy from Jura.

[8c] *Ce copain est de mon père / Ce copain est du Jura.

[8d] Le copain de mon père du Jura. ⇒ Son copain du Jura / *Son copain de mon père.

⇒ Le *de* préposition à sens plein indique l'idée d'origine présente en latin classique.

⇒ Le *de* « vide », purement grammatical, est un héritage du latin tardif, ou *de + ablatif* a peu à peu remplacé le génitif.

Le premier est *prédicatif* dans le sens où il permet d'associer au nom antécédent une propriété ; le test pour vérifier si un mot est prédicatif est de le placer après « être ». Ainsi lorsqu'on dit « un garçon du Sud », on prédique « un garçon qui vient du Sud », « de » marquant l'origine et jouant ici en quelque sorte le même rôle qu'un verbe. Mais dans « le chat de ma grand-mère », l'idée d'origine est perdue, il ne reste qu'une relation très vague, qui ne se spécialise pas dans un domaine sémantique : on a vu qu'il n'y a pas forcément idée de possession, mais que de multiples interprétations peuvent surgir de cette mise en relation grammaticale.

Ambivalence du *de* en position adnominale :

[9a] l'essai de Sénèque ⇒ *l'essai de lui ⇒ son essai.

Dans cet exemple, « de Sénèque » se pronominalise en « son » et non en « de lui », on a donc affaire à un génitif, à un « de » vide, purement grammatical.

⇒ Mais pourtant le test de positionnement après « être » réussit :

[9b] l'essai est de lui.

Si l'on ajoute une expansion plus englobante, par exemple la relative « que j'ai lu hier », alors les résultats des tests s'inversent, on ne peut plus utiliser « son » mais « de lui » fonctionne :

[9c] l'essai de Sénèque que j'ai lu hier ⇒ l'essai de lui que j'ai lu hier VS *son essai que j'ai lu hier.

⇒ **Le complément en « de » ne peut plus être interprété comme un génitif, le « de » acquiert son sens plein « auctorial ».**

II. 2. Les « déterminants indéfinis » et leur rapport au mot « de »

[10a] J'ai vu un oiseau ⇒ J'en ai vu un.

[11a] J'ai mangé du pain ⇒ J'en ai mangé.

[12a] J'ai vu des oiseaux ⇒ J'en ai vu.

[13a] J'ai vu de beaux oiseaux ⇒ J'en ai vu de beaux.

⇒ Constat initial : le français pronominalise séparément le nom quantifié et la quantité elle-même. Donc quantifieur et nom sont en quelque sorte indépendants, séparables. Le quantifieur est prédicatif, il peut figurer en position attributive : *ils sont deux, trois, beaucoup, plusieurs*, etc.

⇒ La commutation nous permettra de mettre en évidence un schéma toujours identique, [Q] de E : un pronom Q vient annoncer une certaine quantité ; il est suivi d'un génitif partitif indiquant de quel ensemble E on extrait cette quantité. C'est le mot *de* en tant que préposition à sens très flou, marqueur génital, qui se spécialise ici dans la partitivité.

Deux tests nous serviront : dislocation et commutation

[10b] J'ai vu [un] oiseau ⇒ J'en ai vu [un], d'oiseau.

[10c] J'ai vu [trois] oiseaux ⇒ J'en ai vu [trois], d'oiseaux.

[10d] J'ai vu [plusieurs] oiseaux ⇒ J'en ai vu [plusieurs], d'oiseaux.

Dislocation : pronominalisation du syntagme suivi d'une restitution anaphorique.

On rapproche naturellement de :

[10e] J'ai vu [beaucoup] d'oiseaux ⇒ J'en ai vu [beaucoup], d'oiseaux.

Commutation : remplacement d'un syntagme occupant une certaine position par un autre syntagme permettant de préserver l'acceptabilité.

⇒ « Un » n'est pas un article, c'est un quantifieur comme les autres, tantôt adjectival tantôt pronominal.

[11b] J'ai mangé [un peu] de pain. J'ai mangé [un peu] de ce pain. J'ai mangé [un peu] de son pain.

[11c] ^{anc.fr.} J'ai mangé de pain ⇒ J'ai mangé [∞] de pain.

[11d] Je n'ai pas mangé de pain ⇒ Je n'ai pas mangé [∞] de pain.

[11e] J'ai mangé de ce pain ⇒ J'ai mangé [∞] de ce pain.

[11f] J'ai mangé de son pain ⇒ J'ai mangé [∞] de son pain.

[11g] J'ai mangé du pain ⇒ J'ai mangé [∞] du pain.

Restitution d'un mot « vide » : absence, à hauteur d'une position obligatoire, de syntagme matérialisé (ici noté « ∞ »).

[12b] J'ai vu [deux] de ces oiseaux ⇒ J'en ai vu [deux], de ces oiseaux.

[12c] J'ai vu de ces oiseaux ⇒ J'en ai vu, de ces oiseaux. ⇒ J'en ai vu [∞], de ces oiseaux. ⇒ J'ai vu [∞] de ces oiseaux.

[12d] J'ai vu [deux] des oiseaux ⇒ J'en ai vu [deux], des oiseaux.

[12e] J'ai vu des oiseaux ⇒ J'en ai vu, des oiseaux. ⇒ J'en ai vu [∞], des oiseaux. ⇒ J'ai vu [∞] des oiseaux.

[13b] Je n'ai pas vu [beaucoup] d'oiseaux ⇒ Je n'en ai pas vu beaucoup, d'oiseaux.

⇒ Les articles dits « partitifs » *du, de la, des* sont constitués de la préposition « de » et de l'article défini, ils permettent d'indiquer que d'un ensemble défini on extrait une quantité indéfinie. La quantité indéfinie [∞] s'exprime à travers l'absence de quantifieur pronominal (l'anglais utilise *some/any*).

[13c] Je n'ai pas vu d'oiseaux ⇒ Je n'en ai pas vu, d'oiseaux. ⇒ Je n'en ai pas vu [∞], d'oiseaux. ⇒ Je n'ai pas vu [∞] d'oiseaux.

[13d] J'ai vu [beaucoup] de beaux oiseaux. ⇒ J'en ai vu [beaucoup], de beaux oiseaux.

[13e] J'ai vu de beaux oiseaux. ⇒ J'en ai vu, de beaux oiseaux. ⇒ J'en ai vu [∞], de beaux oiseaux. ⇒ J'ai vu [∞] de beaux oiseaux.

[13d'] J'ai vu [beaucoup] de beaux oiseaux. ⇒ J'en ai vu [[beaucoup] de beaux], d'oiseaux.

[13e'] J'en ai vu de beaux. ⇒ J'en ai vu de beaux, d'oiseaux. ⇒ J'en ai vu [[∞] de beaux], d'oiseaux.

[13e''] J'ai vu de beaux oiseaux ⇒ J'en ai vu [[∞] de beaux], d'oiseaux. ⇒ J'ai vu [[∞] de beaux] oiseaux.

II.3. Le mot et l'adverbe

On a vu que le mot « de » dans « le chat de la voisine » a toutes les propriétés syntaxiques d'une préposition mais que son sémantisme est nul : son sens se limite à une simple mise en relation extrêmement vague et polysémique. Il est un outil grammatical, un morphème, qui n'a pas besoin d'être réalisé comme mot. Des langues comme l'anglais ou l'allemand utilisent le morphème « s », le latin et le grec une désinence de génitif. Au cours de l'histoire d'une langue, des mots se soudent et deviennent des terminaisons, des terminaisons sont réinterprétées en mots isolés : peu importe !

Certains mots sont purement grammaticaux :

[14] Il est arrivé un malheur. ⇒ Un malheur est arrivé (sujet grammatical/apparent)

[15] Il pleuvait X. ⇒ Une entité X, exprimée par un groupe positionné à droite du verbe, tombait du ciel sous la forme d'un grand nombre d'exemplaires.

⇒ On peut le nominaliser : *Il y avait une pluie de X.*

[16] Par une soirée d'hiver, un chat dormait au coin du feu.

[16'] Par une soirée d'hiver dormait un chat au coin du feu.

[16''] Il dormait un chat au coin du feu.

⇒ « Il » n'est pas un mot plein comme le tonique *lui* peut l'être. Il est un marqueur de personne, dont la réalisation phonétique est contingente. Il est invisible dans les langues dites « pro-drop » (en latin *amat* = il aime) et *a fortiori* lorsqu'il ne désigne rien : le « es » de l'allemand disparaît quand la position initiale est déjà occupée par un adverbial.

[17] *Hier wird nicht geraucht !* littéralement « Ici il n'est pas fumé ! » ⇒ « Ici on ne fume pas ! »

De même pour l'article « le » : le latin dit *pluit* pour « il pleut », *pluvia* pour « la pluie » : les morphèmes qui introduisent nom et verbe dans le réel sont incorporés, assimilés.

⇒ Qu'un morphème se réalise comme un mot ou non n'a aucune importance. Les frontières du mot sont totalement arbitraires et varient librement d'une langue à l'autre, ou à l'intérieur d'une même langue en fonction du stade de son évolution. Un mot peut être occupé tout entier ou partiellement par un morphème grammatical ou lexical. Cette variation est idiomatique : elle dépend de la *contingence linguistique*.

⇒ Le choix du « mot » comme unité d'analyse fait problème. Une partie des mots (peut-être la plupart) sont des entités composites, constituées de plusieurs unités ayant chacune une classe et une fonction : les morphèmes. Ainsi, « au » est la fusion de la préposition « à » et de l'article « le ».

[18] Je pense [à [le voisin]] ⇒ « au » à cheval sur la tête prépositionnelle et celle du GN « le voisin » (le générativisme moderne fait de l'article le véritable noyau du GN). Il y a donc un problème de segmentation : l'analyse conduit à poser « à » comme tête et « le voisin » comme complément de cette tête, mais le mot « au » est « à cheval » ; l'on peut ainsi se demander quelle valeur on doit accorder au mot, qui est très largement une délimitation graphique plus ou moins arbitraire et contingente, ne reflétant pas nécessairement, comme on le voit par cet exemple, l'organisation syntaxique.

Même si l'on met de côté ces exemples extrêmes, et que l'on suppose que dans la majeure partie des cas les limites du mot respectent les ensembles syntaxiques, on ne peut qu'acter du fait que le mot est *déjà* un syntagme, étant composé de *morphèmes* :

[19] *anticonstitutionnellement*

⇒ [d'une manière [non [conforme à [ce qui [est constitué]]]]]

⇒ [-ment [-anti [-nel [-ion [constitut-]]]]]

⇒ Syntagmes emboîtés, ensemble *déjà* syntaxique.

L'adverbe comme fonction : l'adverbialité

L'appellation *adverbe* semble une façon de désigner des mots qui remplacent à eux seuls à un groupe prépositionnel. Mais on peut aussi considérer l'adverbialité comme un avatar de la fonction circonstancielle puisqu'elle est souvent associée à la complémentation du verbe, de l'adjectif ou d'un autre adverbe.

[20] Il se coucha *tôt*. ⇒ Il se coucha *de bonne heure*.

Le cas le plus édifiant est celui des adverbes dits *pronominaux*, c'est-à-dire ces mots qui regroupent en leur sein une préposition et un pronom anaphorique/cataphorique ou interrogatif/relatif de genre neutre. Ce sont donc en réalité des groupes prépositionnels contenant un pronom.

[21] Je suis à cet endroit-ci ⇒ Je suis ici / J'y suis.

[22] Je vais vers ce lieu-là ⇒ Je vais là-bas / J'y vais.

[23] Je viens de ce pays ⇒ Je viens de là / J'en viens.

[24] Je penserai à mes parents / Je penserai à eux.

[25] Je réfléchirai à ta demande / J'y réfléchirai.

[26] Je m'occuperai de mon frère / Je m'occuperai de lui.

[27] Je m'occuperai de cette affaire / Je m'en occuperai.

– *y* (< latin *ibi*) mis pour « à cela » (N.B. : nous employons le démonstratif mais il s'agit d'une approximation, le français ne disposant pas de pronom neutre purement anaphorique du type angl. *it*), son pendant interrogatif/relatif *où*, lat. *ubi*, « en » (latin *inde*) mis pour « de cela » et son relatif *dont* mis pour « de quoi », « dessus/dessous » mis pour « sur/sous cela », etc. ;

– le déictique *ici* (< latin *hīc*, anc. locatif sg. **hoīc* du pronom démonstratif, anglais *here*) sorte de pronom locatif de 1^{re} personne, le déictique/anaphorique *là* (< latin *illīc*, anglais *there* et son correspondant interrogatif/relatif *where*), ainsi que leurs homologues temporels respectifs *maintenant* et *alors* (cf. latin *nunc/tunc*, anglais *now/then*), relatif/interrogatif *quand* (cf. latin *cum* < *quom*, anglais *when*) ;

– le déictique/anaphorique/cataphorique *ainsi* (cf. latin *ita*, anglais *so*) et son relatif/exclamatif *comme* (cf. latin *ut*, anglais *as*) ;

– le pronom énonciatif *oui* < anc.fr. *oīl* < lat. *hoc (est)*, « cela est » qui pronominalise la composante assertive d'une prédication, sa variante *si* (< latin *sic*) qui inverse la polarité, et son homologue relatif (le *si* de condition, qui se glose par *dans (le)quel cas*, cf. anc. tournure « *quand (bien même) il serait riche* »)/interrogatif (*je me demande s'il viendra*) ;

– en allemand les anaphoriques/cataphoriques *dabei*, *dadurch*, *dafür*, *damit*, *danach*, *daran*, *davon*, *dazu*... mis pour « *bei das* », « *durch das* », etc. et leurs variantes interrogatives/relatives *wobei*, *wodurch*, *wofür*, *womit*, *woran*, *wonach*, *wovon*, *wozu*... *wo(r)* mis pour « *bei was* », etc. ;

– en latin *mecum*, *tecum*, *secum*, *nobiscum*, *vobiscum*, avec moi, avec toi, etc. et *quocum/quacum/quibuscum*, « avec qui ».

On voit que l'adverbe en tant que nature pose problème, puisqu'il est en réalité déjà compositionnel. Seulement la grammaire ne parle de « groupe » que dès lors que deux mots sont présents, et encore a-t-elle inventé le concept de « locution », qui traite comme un seul mot et non comme un groupe un ensemble lexicalisé de mots graphiques se retrouvant généralement ensemble.

Mais elle classe dans les locutions des séquences comme *au moment où / alors que* qui, pourtant, sont suffisamment vivantes pour subir des modifications syntaxiques : *au moment précis où / alors même que* (toutefois la tmèse *puis donc que de puisque* a disparu ⇒ il n'est plus senti comme composite).

L'adverbe peut compléter un GN.

Exemples tirés des *Travailleurs de la mer* :

[28] Une détresse là peut être secourue.

[29] Il voulait une chute ensemble de tout le débris disloqué.

[30] La mort partout exige l'ensevelissement partout.

[31] À quoi bon une porte dans cette ouverture de toutes parts qui est la mer ?

Mais si l'on met de côté le cas des adverbes pronominaux, auxquels on peut rallier des mots comme *devant*, *derrière*, *partout*, *ailleurs*, ou d'autres termes historiquement issus d'un groupe prépositionnel comme *debout*, *dehors* – tous pouvant se trouver en position attributive – et que l'on regarde l'adverbe canonique de temps, de manière ou d'intensité, se dégage une sorte d' « adverbe au sens fort » qui ne peut commuter avec un groupe prépositionnel que si ce dernier a une fonction circonstancielle :

[32a] Je roule à 140 km/h ⇒ Je roule vite.

[32b] Je suis à 140 km/h ⇒ *Je suis vite.

Il résulte de ce constat que nous pouvons émettre l'hypothèse selon laquelle parler d'adverbialité reviendrait en réalité à parler d'une *fonction syntaxique*, celle de jouer à l'égard d'un prédicat ce qu'un adjectif joue à l'égard d'un mot « normal ».

Si la prédication se définit comme l'attribution d'une propriété à une entité spatiale stable, l'adverbialité serait l'attribution d'une propriété à une propriété, il est donc logique que l'adjectif prédicatif, celui qui exprime une propriété, puisse être complétée par un adverbe, mais que, en revanche, un adjectif purement relationnel comme « royal » dans « le cortège royal », qui ne peut être mis en position post-copulaire, ne puisse recevoir un adverbe.

III. L'hégémonie du verbe : une conception erronée

III.1. La proposition principale : une aberration

[33a] Je souhaite ta venue. ⇒ proposition.

[33b] Je souhaite que tu viennes. ⇒ même proposition, pourquoi lui enlever son COD ?

[34a] Ta venue me ferait grand plaisir. ⇒ proposition

[34b] Que tu viennes me ferait grand plaisir

⇒ « me ferait grand plaisir » serait donc une proposition sans sujet ? Non-sens...

⇒ **La grammaire scolaire considère les constituants propositionnels comme des wagons placés les uns à la suite des autres ; on constate à quel point cette conception est erronée.**

⇒ **Notion de *matrice* : proposition « cadre » qui inclut une éventuelle proposition subordonnée à un verbe, à un nom, etc.**

⇒ **Nécessité de prendre en compte les inclusions récursives (« poupées gigognes »).**

Subordonnée sans antécédent matérialisé : l'apposition

[35] Ils ont tiré un superbe feu d'artifice,

le plus beau de ces dix dernières années si l'on en croit les habitants.

⇒ **Où est le verbe principal ?**

⇒ **L'apposition génère une prédication, et de cette prédication peut dépendre une subordonnée. Et les « groupes infinitifs » / « participiaux » ?**

[36] [[[*Faire un tel vacarme*] *alors que ton petit frère s'est enfin endormi*] est irresponsable.]

[37] [[[*Prenant soin de son petit frère*] *parce qu'il avait pour lui une tendre affection,*] Pierre fit chauffer du lait.]

[38] [[[*Désireux de prendre un tel soin de son petit frère*], *qu'on ne pût lui adresser aucun reproche à ce sujet*], Pierre fit chauffer du lait.]

⇒ **Une subordonnée peut dépendre d'un verbe principal non conjugué. Dès lors, où est la proposition principale, puisque d'après la grammaire traditionnelle, une proposition doit avoir un verbe conjugué ou un un sujet propre exprimé ?**

On a vu que la définition traditionnelle de la proposition pose problème à de nombreux égards, notamment parce qu'on peut trouver des organisations ressemblant à celles du verbe conjugué dans autre chose qu'un verbe conjugué. Cela est représentatif d'un état d'esprit verbocentriste. Or, le nom est également susceptible de commander une structure argumentale.

III.2. Quand le verbe principal est un nom : la prédication nominale

[39] Cette survenue possible du démon, [la nuit, quand on n'y voit pas clair, quand on dort,] embarrassait beaucoup de femmes orthodoxes. Hugo, *Les Travailleurs de la mer*

[40] On peut se figurer la satisfaction de Jean-Pierre Noël, [lorsque ayant entendu crier les chaînes du pont-levis, et s'étant mis à sa fenêtre, en simples manches de chemise, il vit défiler...] Erckmann-Chatrian, *Contes*

[41] Je ne vous raconterai pas mes émotions de la nuit à la Rospelhaus, [lorsque j'entendis le wachtmann crier dans le silence]. Erckmann-Chatrian, *Contes*

[42] Et qu'on s'imagine mon épouvante [quand, levant les yeux, je me vis juste en face du Pied-de-Mouton]. Erckmann-Chatrian, *Contes*

[43] Juge de mon saisissement, [lorsque je trouvai toutes choses comme je me l'étais imaginé]. Erckmann-Chatrian, *Contes*

[44] On ne saurait se peindre sa joie [lorsqu'il ne conserva plus de doute sur la réalité du fait]. Erckmann-Chatrian, *Contes*

[45] Qu'on se figure ma surprise, [lorsque je vis mon oncle étendu dans son fauteuil]. Erckmann-Chatrian, *Contes*

[46] Jugez de ma stupeur, [quand, abaissant les yeux, je vis un homme pendu à la tringle]. Erckmann-Chatrian, *Contes*

[47] Comment expliquer la perspicacité merveilleuse de Blitz [lorsqu'il nous disait]... Erckmann-Chatrian, *Contes*

[48] Cette tendance était fortifiée par son habitude, [quand il avait commis une indiscretion, fait une gaffe, et qu'on aurait pu les lui reprocher,] de les proclamer en disant que c'était exprès. Proust, *Le Temps retrouvé*

[49] Le désintéressement de leur pensée était tel, à l'égard de tout ce qui, de près ou de loin, semblait se rattacher à la vie mondaine, que leur sens auditif – ayant fini par comprendre son inutilité momentanée [dès qu'à dîner la conversation prenait un ton frivole ou seulement terre à terre sans que ces deux vieilles demoiselles aient pu la ramener aux sujets qui leur étaient chers], – mettait alors au repos ses organes récepteurs et leur laissait subir un véritable commencement d'atrophie. Proust, *Du côté de chez Swann*

[50] J'avais déjà remarqué chez différentes personnes que l'affectation des sentiments louables n'est pas la seule couverture des mauvais, mais qu'une plus nouvelle est l'exhibition de ces mauvais, [de sorte qu'on n'ait pas l'air au moins de s'en cacher]. Proust, *Le Temps retrouvé*

Conclusion

Les écueils aperçus au moment où l'on entreprend d'examiner certains points de la grammaire traditionnelle ne sont que la partie superficielle d'un iceberg de complexité linguistique. Au départ, je parlais du constat que *L'invasion de la Gaule par les Barbares au III^e siècle* était inanalysable en l'état actuel de la terminologie grammaticale. Tout cela m'a amené à me poser des interrogations de plus en plus complexes.

La grammaire est une mise à plat, une systématisation d'une langue. Elle a une visée descriptive et pédagogique. Il est naturel de devoir arrêter le mouvement de la pensée le temps d'une présentation simplifiée. Mais la logique voudrait que cet arrêt ne prenne pas l'apparence trompeuse d'une vérité immuable. En physique, en biologie, les enseignements sont régulièrement mis à jour en fonction de l'avancée de la recherche. Il n'y a aucune raison pour qu'il n'en soit pas de même avec la grammaire.

Toutefois, cette mise à jour ne peut intervenir que de façon rigoureuse et non par le parachutage maladroit et soudain, sans qu'on sache véritablement ni pourquoi ni comment, de termes abstraits et sibyllins tels que *prédication*. Au lieu d'insérer çà et là, sans véritablement les *incorporer*, quelques ajustements issus du discours scientifique, comme on apposerait des rustines inefficaces sur un « vieux pneu fichu », mieux vaut adapter, mais sans en déformer l'esprit, les conclusions obtenues par les linguistes et les transposer en un système cohérent et accessible – peut-être d'autant plus accessible qu'il sera cohérent – qui soit clair aux yeux des élèves, leur permette d'appréhender d'une façon sereine les mécanismes qui régissent l'organisation de leur précieuse langue maternelle, et au bout du compte, de mieux les *assimiler*.

Des tentatives ont été réalisées pour proposer un système tout en maintenant un recul critique :

WAGNER Léon & PINCHON Jacqueline 1991, *Grammaire du français* (Hachette)

LE GOFFIC Pierre, 1993, *Grammaire de la phrase française* (Hachette)

RIEGEL Martin *et al.*, 1994, *Grammaire méthodique du français* (P.U.F.)

WILMET Marc, 1997, *Grammaire critique du français* (de Boeck)

Refonder la grammaire n'est pas une entreprise aisée. Nous sommes attachés à celle de notre jeunesse. Notre résistance est compréhensible. Le système mis en cause est celui qui nous a été enseigné, celui qui nous a fait aimer la grammaire dès l'école primaire, lorsque nous nous adonnions à la recherche des natures et des fonctions, au découpage du groupe verbal, au repérage des relatives et des complétives. Mais c'est précisément notre amour pour elle qui doit nous pousser à ce refus de la résignation et à cette exigence d'amélioration et de dépassement.

Et je voudrais pour terminer rendre toute sa place à la face irrationnelle de la médaille, à ce côté magique du *carmen*, ce chant qui nous charme et nous envoûte ; je voudrais m'adresser à la Grammaire et lui dire avec tendresse :

Pardonne-moi, chère grammaire,
Souffre que je t'emploie à composer ces vers.

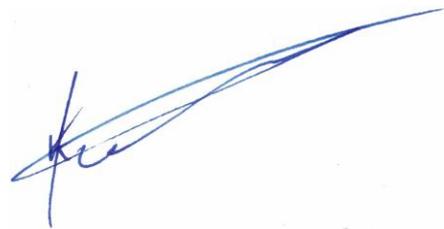
Pardonne-moi de dévoiler, de ne pas taire,
Tes défauts et tes travers.

Sévère, je le suis. Car tu me tiens à cœur.
Je me suis montré dur. Ne m'en tiens pas rigueur.

Je ne suis pas en train de te trahir,
Je ne le fais ni contre toi ni pour te nuire,
Mais afin de laisser ton chemin se construire,
De t'aider à te sublimer et t'affranchir,

À devenir ce que tu peux être sans peine :
Un hymne à la pensée qui décrypte l'écrit
En célébrant le Sens d'un hommage à l'esprit.

L'organisation de la syntaxe humaine
Ne reflèterait-elle celle de la nature,
Qui de liberté imprègne sa mécanique
En insufflant de la beauté dans sa logique
Et fait émerger la vie
De la structure ?



Vincent Krebs

Cette conférence est diffusée sur You Tube sous son titre :
[Les errements de la grammaire traditionnelle et les réponses de la linguistique moderne – 6 mai 2017](https://www.youtube.com/watch?v=Mrn1t5VBa0o)
<https://www.youtube.com/watch?v=Mrn1t5VBa0o>